

Projet arrêté par délibération  
 du conseil municipal du :  
 26/06/2025

Approuvé par délibération  
 du conseil municipal du :



Nom du fichier	Zonage
Version	20-06-2025
Rédacteur	Baptiste BAZOT
Vérificateur	Véronique HENOCQ
Approbateur	Véronique HENOCQ



VERDI MEDITERRANEE - Espace Jean Mermoz - 1er - 60 rue de la tramontane 13090 Aix-en-Provence

- Cours d'eau permanents
- Cours d'eau intermittents
- Cimetière

**Zonage**  
 Limite de zone

- Prescriptions**
- Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
  - Emplacement réservé
  - Espace Boisé Classé (EBC) à conserver ou créer
  - Marges de recul des constructions le long des axes routiers
  - Marge de recul de 10 m des constructions, le long des cours d'eau et vallats
  - Batiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme

**Elements remarquables protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'Urbanisme**

- Elements bâtis à protéger, conserver pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

**Elements remarquables protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'Urbanisme**

- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres
- Gisement de Robiac
- Espace Paysager à Protéger (EPP)

**Dispositions reportées sur le PLU**

- I1 - Prise en compte du risque autour des canalisations de gaz
  - I1\_SUP1 (60m)
  - I1\_SUP2 et SUP3 (5 m)
- I3 - Canalisation de Gaz
  - SUP\_i3\_DN200\_ ANTENNE D'ALES
- I4 - Electricité
  - SUP\_L\_i4
  - SUP\_L\_i4\_ZONEPROTECTION
- PPRI = PM1 - Risques naturels
  - F-Ucu
  - F-U
  - NU
  - M-U
  - R-U
  - R-NU
- Risque ruissellement
  - Zone inondable EXZECO

